

Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)

Code NATURA 2000 : 6410-4	Codes CORINE Biotopes : 37.311
Statut: Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie: Prairie calcaire à Molinie
Surface sur le site : 0,53ha	Représentativité : ponctuel



Pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles subméditerranéennes, type à Brande (*Erica scoparia*) et Peucédan des cerfs (*Cervaria rivini*)

Description générale

Cet habitat regroupe un vaste ensemble de prairies hygrophiles à mésohygrophiles, développé sur des sols tourbeux à paratourbeux, oligotrophes à mésotrophes.

La Molinie bleuâtre (*Molinia caerulea*) y joue un rôle important car elle imprime fortement l'aspect de la végétation et domine beaucoup de ces prairies grâce à sa forte sociabilité et à son adaptation aux régimes extensifs de fauche et de pâturage.

Sur le site de la Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, il s'agit de prairies humides calcicoles appartenant aux "**Pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles subméditerranéennes**" (UE 6410-4). Ce type de végétation secondaire est issu d'un défrichement ancien et s'inscrit dans la série dynamique des chênaies thermophiles (dont les chênaies pubescentes) développées sur substrats géologique fins donnant des sols compacts susceptibles de retenir une certaine humidité au moins temporaire.

Répartition géographique

Si les prairies à Molinie sont assez répandues dans les régions atlantiques et continentale de la France, les pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles se limitent à la partie centre-ouest du territoire métropolitain (de la Gironde au Maine et à la Basse-Normandie méridionale). Certains types se rencontrent également dans les Causses (type à Lotier maritime et Cirse tubéreux et type à Potentille rampante et Canche moyenne).

Espèces caractéristiques

Laïche glauque (*Carex flacca*), Chlore perfolié (*Blackstonia perfoliata*), Gesse blanche (*Lathyrus pannonicus subsp. asphodeloides*), Lotier maritime (*Tetragonolobus maritimus*), Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)

Intérêt patrimonial

Ce type de formation présente une valeur patrimoniale moyenne, car, bien qu'il abrite une bonne diversité floristique, il n'abrite, en général, pas d'espèce protégée ou menacée au plan national. Quelques espèces bénéficiant d'une protection régional peuvent, cependant, y être présentes, avec notamment en Poitou-Charentes, l'Iris bâtard (*Iris spuria*) et le Gaillet boréal (*Galium boreale*). Ces espèces n'ont cependant pas été observées sur le site.

Evolution naturelle

S'agissant d'une formation secondaire issue d'un déboisement ancien, les pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles subméditerranéennes tendent, en cas d'abandon, à évoluer, parfois lentement, vers la forêt, par envahissement arbustif.

Menaces habituellement constatées

A l'exception de la colonisation progressive par les ligneux, cet habitat apparaît peu menacé. Sur sol marneux, ces formations sont particulièrement sensibles aux tassements dus aux engins agricoles.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Sur le site, il s'agit de formations herbacées basses caractérisées par la présence de la Laïche glauque, du Chlore perfolié, de la Scorsonère humble, de la Gesse blanche ou encore du Lotier maritime, ces deux dernières espèces étant rares en Charente et classées parmi les espèces déterminantes du département.

Développées sous-climat thermo-atlantique subméditerranéen et sur substrat calcaire, ces pelouses appartiennent à l'association du *Blackstonia perfoliatae-Silaeetum silai*. De plus, l'abondance de Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et de Peucedan des cerfs (*Cervaria rivini*) permet de rattacher cette formation à la sous-association de l'*Ericetosum scoparoe*.

Il faut de plus noter la présence d'espèces de pelouses calcicoles telles le Brome dressé (*Bromus erectus*), le Brachypode pennée (*Brachypodium pinnatum*), de Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) et de quelques Genévriers (*Juniperus communis*).

Ces formations présentent une bonne typicité.

Localisation

Les pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles subméditerranéennes sont peu présentes sur le site où elles n'occupent que 5000m². elles ont exclusivement été observées en rive gauche de la Soloire, à proximité des ruines de chez Bernet, sur la commune de Saint-Brice.

Etat de conservation

Il s'agit ici de formations dans un bon état de conservation. Cependant, ne faisant l'objet d'aucune gestion, elles évoluent lentement vers le boisement, colonisées par des ligneux comme le Frêne commun, l'Orme champêtre et le Pin sylvestre.

Etat à privilégier

Toutes les formes de pré à Chlore perfolié et Silaüs des prés, association présente ici, sont à privilégier, en particulier les formations à Brande (ou Bruyère à balai). Ainsi, ces formations doivent faire l'objet d'une protection et d'une gestion en priorité.

Mesures de gestion conservatoire

La principale cause de dégradation de ces milieux étant la colonisation par les ligneux après abandon de pratiques agropastorales, il convient donc, dans un premier temps, de les restaurer, puis de les maintenir à l'aide de pratiques agricoles traditionnelles.

La restauration des pelouses envahies par des ligneux passe par un débroussaillage et une coupe rase et périodique des ligneux, suivis de l'exportation des débris végétaux.

Pour les milieux fortement colonisés par la Molinie l'arasement des touradons permet de réinitialiser le milieu. Cependant, ce type d'intervention est très lourd à mettre en place et augmente de façon importante l'impact économique des mesures de gestion. A cette méthode mécanique sera donc préférée une restauration par pâturage extensif par des bovins dont le piétinement et la consommation peuvent faire reculer la Molinie. Un fauche épisodique précédent le pâturage peut également venir compléter les mesures précédentes.

Pour les milieux présentant un bon état de conservation, le maintien des pratiques agricoles traditionnelles est indispensable pour garantir leur conservation.

Ainsi, un **pâturage bovin, estival, extensif**, avec une pression limitée et variable est donc préconisé. Il permet de limiter les espèces qui tendent à constituer des formations denses et permet l'installation de petites plantes pionnières. Cependant, la faible productivité du milieu limite son exploitation, et le chargement devra donc être adapté. Il faut noter que le pâturage ne doit pas être trop précoce afin d'éviter la destruction du sol.

Un **fauche régulière, tardive** avec exportation des produits est également intéressante pour le maintien de la diversité floristique. Cette pratique permet d'éliminer la litière accumulée et assure le maintien d'une flore variée. Cependant, cette pratique est limitée par l'accessibilité des sites et la fragilité du sol, notamment en période sèche.

Il est de plus préconisé de maintenir le caractère oligotrophe du sol et donc d'éviter les amendements et de limiter les apports de fumure et de fertilisants.

Enfin, toutes les pratiques pouvant altérer ces formations comme les plantations artificielles, le travail du sol, les apports d'amendements doivent être évités.